

# BULLETIN MUNICIPAL

## « Le Fayelois »

Avril 2019 - N° 10

### Mot du maire

Depuis le dernier bulletin municipal de nombreux changements se sont opérés au sein notamment de notre Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées. Vous aurez prochainement le bulletin de la CCPE qui vous informera de ces changements. En résumé, des compétences qui étaient jusqu'à présent attribuées à la collectivité sont désormais transférées à la CCPE. Parmi celles qui sont obligatoires la compétence "des gens du voyage" et de l'" Assainissement des eaux usées" puis dans le cadre de la compétence "Aménagement du Territoire " la compétence du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal " dit PLUi à partir du 1er janvier 2019.

Bien que notre intercommunalité prenne de plus en plus d'importance, et, en conséquence, de place dans le planning et l'organisation de notre travail d'élus, j'aurai à cœur d'assurer cette mission et de défendre notre commune et les droits de mes administrés.

Concernant les manifestations depuis septembre 2018, elles ont rencontré un franc succès : la fête communale avec son nouveau concept que nous avons nommé « Festifayel », la commémoration du 11 novembre, le Téléthon... furent de belles réussites. Elles ont recréé du lien social au sein de notre commune. Cependant, celles-ci n'auraient pas pu se dérouler sans le dévouement bénévole des adjoints, des conseillers municipaux et de l'association "les p'tits fayots" du Fayel.

Enfin, soyez attentifs à l'information qui suit. La CCPE a changé de prestataire pour la collecte des déchets ménagers ce qui a changé les jours de collectes...



### ATTENTION

changement de JOURS à compter du 3 juin 2019 :

Le tri sélectif (poubelles jaunes) s'effectuera le mardi à la place du lundi.

Les ordures ménagères (poubelles noires) s'effectueront le vendredi à la place du mardi.

La sortie des bacs doit s'effectuer la veille à partir de 18h.

La collecte des déchets verts reprend du 1<sup>er</sup> avril à la semaine du 30 novembre incluse tous les lundis à Le Fayel.

### Encombrants

Apport en déchetteries :

- Longueil-Ste-Marie :  
rue de Picardie
- Estrées-St-Denis :  
ZI route de Compiègne

# BULLETIN MUNICIPAL

## « Le Fayelois »

Du mardi au samedi 9h-12h  
et 14h-18h et le dimanche  
9h-12h

Enlèvement gratuit sur  
rendez-vous :

Numéro gratuit : 0800 00 10 98

### Travaux prévus en 2019

#### Rénovation de la salle communale :

- Pose de dalles acoustiques
- Pose de leds
- Nouveau mobilier cuisine
- Nouveau matériel électroménager

Nous allons obtenir une aide financière (un fond de concours) de la CCPE pour les dalles acoustiques et les leds, celle-ci a été accordée par le conseil communautaire du 4 mars 2019.

### Manifestations passées :



En septembre 2018, la fête communale avec le Festifayel, le mur d'escalade,

toutes les activités proposées par l'association les p'tits fayots du Fayel, le feu d'artifice ont ravi les participants.

Les p'tits fayots ont organisé une soirée couscous très réussie !!!

En novembre 2018, le 11 novembre fut un bel hommage aux poilus de la première guerre mondiale. Des lectures de poèmes au cimetière et des chants, lectures de récits et l'harmonie de Chevrières au monument aux morts furent de grands moments d'émotion...

Le beaujolais nouveau organisé par les p'tits fayots a rencontré encore une fois un franc succès.



En décembre 2018, nous avons obtenu 914 euros au bénéfice du Téléthon.

Cela représente une grosse somme pour notre petite communauté. Nous tenions à remercier "Ride attitude", les quadeurs, les bénévoles de Le Fayel et des autres communes qui ont permis d'obtenir cette somme. Nous remercions aussi Madame Pérot Chantal, la coordinatrice de l'AFM Téléthon qui œuvre depuis plusieurs années pour cette association.



L'arbre de Noël et les vœux 2019 de la commune se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur.

### Nouvel employé communal

Monsieur Jérôme Dhoury nous a quitté et Monsieur Burg Cyprien a repris la fonction depuis le 26/03/2019, deux demi-journées par semaine (mardis, vendredis).

L'Association Graines de Mots de Chevrières (qui, rappelons-le, tient une librairie rue de Beauvais) organise à nouveau dans les Communs du Château du Fayel un Salon de la Poésie et des Arts les 27 et 28 avril prochains. Venez nombreux visiter ce salon, d'autant que, parmi les artistes qui exposeront cette année, trois habitent notre village : Christian Wavasseur, Vincent Winter et Chantal Pérot.

# BULLETIN MUNICIPAL

## « Le Fayelois »

**Graines de Mots**

*Salon de la Poésie et des Arts*  
les 27 et 28 avril 2019  
dans les communs du Château du Fayel  
Avec des poètes, des conteurs, des artistes peintres, sculpteurs, photographes...

**Samedi 27 avril** ouverture à 14h : **LA BEAUTÉ** **Dimanche 28 avril** à partir de 10h:

10h :  
Récital de poèmes sur la beauté par la Compagnie de la Fortune

17h30 :  
vernissage poétique de l'exposition d'œuvres d'art

À la fin des deux soirs, ateliers de typographie menés par Christine Bousset-Le Minnier

10h 12h :  
Claude Sylve Ulrik ateliers d'écriture

15h30 :  
Jean-Luc Vankerschaver, ateliers de peinture

15h30 :  
lecture par Jacques Darras, soirée d'hommage.

Entrée libre  
vente de livres

*Château du Fayel*  
100 rue de Beaumont 80100 Commenchies  
commune de métropole intercommunale  
03 20 22 22 22





changer des véliux, un portail, des volets... de consulter les documents concernés en Mairie. Nous pourrions vous conseiller utilement. Nous vous en remercions d'avance.

Enfin, pour des travaux de plus grande importance (création d'une ouverture...), un permis de construire est indispensable.

### Eclairage public



Nous avons demandé des subventions pour un passage aux leds pour les 59 candélabres de notre commune.

Cette nouvelle génération permettrait de réaliser des économies au niveau de l'éclairage public.

### Règles d'urbanisme



Photographie Chantal Pérot

Nous avons la chance d'habiter dans un joli village picard de caractère et c'est ce caractère qu'il faut conserver au mieux. Pour cela, nous vous invitons à effectuer une déclaration préalable en Mairie à chaque fois que vous envisagez des travaux. Nous vous avons informé que le PLU existant depuis 2003 est en pleine révision. Nous avons déjà passé de longues heures à planifier ce document. Or, nous avons constaté que des transformations ont été effectuées sur vos propriétés sans qu'elles aient été déclarées. Nous vous demandons de vous mettre en conformité. Puis, pour ceux qui décident de

« Les Mares en Hauts-de-France »

**Samedi 13 Avril**  
à  
**Le Fayel**

**Journée petits plans d'eau:**

A 10h, ateliers technique !  
Comment bien créer et gérer sa mare ?

Et à 14h, découverte pour tous !  
La mare, ses habitants, comment ça marche ?

Uniquement sur réservation

**GRATUIT**

Besoin d'un renseignement ? D'une information ?

Nature Agora, l'association de gestion de la nature dans l'Yonne  
1 Chemin du Pont de la Mare 89100 Beaumont-Sully  
Mail : [nature@natureagora.fr](mailto:nature@natureagora.fr)  
Tél : 03 22 22 40 77





# BULLETIN MUNICIPAL

## « Le Fayelois »



continuent à animer notre commune, prochaines activités :

Samedi 27 avril 2019 : Parc « Mer de sable »

Samedi 11 mai 2019 : expo artisanale et produits du terroir + ventes de livres d'occasion

Vendredi 24 mai 2019 : fête des voisins...

### Zérophyto

À l'heure du zérophyto voici une alternative naturelle pour désherber efficacement, un désherbant naturel à base de vinaigre blanc, de sel et de liquide vaisselle :

Pour préparer cette potion anti-mauvaises herbes, il vous faut un pulvérisateur, 100 grammes de sel, 3 litres de vinaigre blanc (aussi connu sous le nom de vinaigre cristal ou vinaigre d'alcool) et 1 cuillère à soupe de liquide vaisselle. Dans le pulvérisateur vide, mélangez les ingrédients, secouez et c'est prêt.

Vous pouvez asperger toutes les mauvaises herbes du jardin et de la terrasse. Nous vous recommandons de procéder au désherbage, autant que possible, lors des journées chaudes et ensoleillées. En effet, l'action du produit se multiplie sous chaleur des rayons du soleil qui favorise la déshydratation des végétaux.

**Résultat et précautions d'usage du désherbant maison :**

Vous constaterez les premiers résultats au bout de 24 heures après le premier passage, les mauvaises herbes seront comme fanées. Vous pouvez renouveler l'application jusqu'à leur disparition totale. Ce désherbant naturel est particulièrement efficace là où les mauvaises herbes aiment se cacher comme le

long des murs de soutènement par exemple. Il fonctionne aussi parfaitement bien dans les fissures, entre les briques et sur les allées en pierre.

Comme tout produit herbicide, bien que naturel et ne présentant aucun danger pour l'homme ni pour les animaux, il existe quelques contre-indications. Ainsi, veillez à éviter d'asperger le potager ou les parterres de fleurs avec le désherbant maison. Cela aurait pour effet d'anéantir vos récoltes et tuer vos fleurs et plantes.

**Les bons gestes pour éviter les mauvaises herbes :**

Penser à bien retirer tous les rhizomes (ces tiges sous-terraines qui courent sous la terre et permettent à une plante de s'étendre). On les confond souvent avec des racines mais contrairement à ces dernières, les rhizomes sont de taille plus importante et peuvent à eux seuls faire renaître une plante s'ils sont oubliés dans la terre.

Lorsque les mauvaises herbes sont minuscules, il vous suffit de remuer la terre en surface en profitant d'une belle journée ensoleillée. Ainsi, de nombreuses mauvaises herbes fragiles se retrouvent déracinées et déshydratées par le soleil. Il ne vous restera plus qu'à désherber les herbes plus récalcitrantes la prochaine fois avec votre solution écologique.



### Devoirs de citoyens :

Elections européennes Dimanche 26 mai 2019 de 8h à 18h à la salle communale.

**Prochains rendez-vous :**

Commémoration du 8 mai

Brocante le 16 juin

Festi Fayel et fête communale les 7 et 8 septembre...